

# FRANCHE-COMTÉ



**117** million d'habitants  
(données INSEE de 2010)

**1,8 %**  
de la population française

FRANCHE-COMTÉ

→ **DOUBS  
JURA**

**HAUTE-SAÔNE  
TERRITOIRE DE BELFORT**

« COORDONNER ET STRUCTURER LA POLITIQUE RÉGIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME. »



## CHARGÉE DE MISSION RÉGIONALE DE L'ANLCI

**Dominique ROMAND**

Désignée à temps partiel depuis 2010, placée auprès du SGAR  
(adjoindé au chargé de mission Cohésion sociale-Santé-Culture).

### SGAR

8 bis, rue Charles Nodier - 25035 BESANÇON  
[dominique.romand@franche-comte.pref.gouv.fr](mailto:dominique.romand@franche-comte.pref.gouv.fr)  
Tél. 03 81 25 14 56

## POPULATION EN SITUATION D'ILLETTRISME

En 2011, 3,8 % des jeunes Franch-comtois présents lors des Journées défense et citoyenneté (JDC) ont été détectés en situation d'illettrisme, soit 495 jeunes. C'est en Haute-Saône que leur part est la plus élevée (5,1 %) soit 131 jeunes et dans le Doubs qu'elle est la plus faible (3,4 %) soit 196 jeunes.

1

## RÉUNIR POUR MIEUX AGIR EN FRANCHE-COMTÉ

La chargée de mission régionale de l'ANLCI est chargée d'animer et de coordonner la politique régionale de prévention et de lutte contre l'illettrisme. Ses priorités sont d'élaborer un nouveau Plan et de recréer un centre ressources illettrisme.

La Franche-Comté ne dispose plus de centre ressources illettrisme. Le Centre de Ressources EFIGIP assurait par le passé des missions ponctuelles d'information, de documentation et parfois d'animation au titre du fonctionnement d'un lieu ressources illettrisme. La région était aussi dotée d'un Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) rattaché au rectorat ainsi que les centres départementaux (CDDP) qui assuraient des missions d'accueil, d'information, d'appui et de conseil auprès des acteurs de la prévention de l'illettrisme agissant dans et autour de l'école.



2

## LE PLAN DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

La région Franche-Comté s'est dotée d'un premier Plan régional de lutte contre l'illettrisme pour la période 2007-2009, suivi d'un second Plan 2009-2011, dont la mise en œuvre n'a pas été réellement suivie. Ce dernier poursuivait quatre grands objectifs : coordonner et structurer la politique régionale de lutte contre l'illettrisme, améliorer la connaissance des besoins et la qualité de l'offre de formation et de services, identifier l'action préventive à l'école et autour de l'école et faciliter l'accès des jeunes et des adultes aux savoirs et compétences de base. La chargée de mission régionale a pour mission d'élaborer un troisième Plan en mobilisant les partenaires concernés et d'améliorer son suivi opérationnel.

3

## DES PRIORITÉS DÉPLOYÉES SUR LE TERRITOIRE

Il est toutefois possible d'identifier de nombreuses actions visant à faciliter l'accès des adultes aux compétences de base, prévenir l'illettrisme par des dispositifs ciblant tant les enseignants que les élèves et des mesures de soutien au secteur associatif et par des actions de sensibilisation au livre et à la lecture.

### Faciliter l'accès des adultes aux savoirs de base

Le dispositif Compétences Clés, piloté par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), a été mis en place en 2010 dans le cadre d'un marché régional pluriannuel pour la période 2010-2012. Au total, ce sont 22 organismes de formation qui proposent des formations aux compétences clés en Franche-Comté. En 2010-2011, le dispositif a bénéficié à 3 548 stagiaires pour 36 655 heures de formation achetées couvrant ainsi l'ensemble des besoins des 3 bassins d'emploi, tant en zones urbaines que rurales grâce à un partenariat efficace entre les différents prescripteurs (Pôle Emploi, les Missions locales et Cap Emploi, les organismes de formation et la DIRECCTE). L'objectif en 2012 est de toucher 1 894 stagiaires pour 22 693 heures de formation.

Les détenus bénéficient également du dispositif Compétences Clés piloté par la DIRECCTE Franche-Comté. En 2010-2011, 272 stagiaires ont bénéficié de 5 067 heures de formation. L'objectif pour 2012 est de former 136 stagiaires pour un volume de 2 167 heures.

Deux autres dispositifs, financés par le Conseil régional, concernent les personnes avec un bas niveau de qualification : le programme de pré-qualification pour les jeunes et les adultes en difficulté et les stages d'insertion et de formation en alternance (SIFA) pour les primo demandeurs d'emploi jeunes de niveau VI jusqu'au niveau IV sans qualification professionnelle).

Enfin, pour la phase 3 du Forum Permanent des Pratiques (FPP), la mission régionale de l'ANLCI s'est engagée sur la thématique de l'évolution professionnelle avec la pratique suivante: « Mise en situation professionnelle pour faciliter la maîtrise des compétences de base des salariés et des apprentis ». Quatre actions, portées par cinq organismes, ont été menées auprès de salariés d'entreprises du secteur marchand, d'entreprise d'insertion, d'agents d'une collectivité locale et d'apprentis en difficulté avec les compétences de base et ont conduit à l'élaboration d'un kit du praticien.

## Prévenir l'illettrisme par des actions ciblant les enseignants et les jeunes

L'une des grandes priorités pour l'année 2011-2012 du projet 2011-2014 de l'académie de Besançon est la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences. Un des objectifs clairement affichés est la prévention de l'illettrisme qui « commence dès la maternelle » et nécessite une aide personnalisée à l'élève repéré en difficulté.

Pour ce faire, des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE), impliquant l'élève et associant la famille, sont élaborés en amont afin de prendre en charge la difficulté scolaire dès le début de la 6<sup>e</sup>. Plusieurs acteurs partenaires concourent à son succès : l'instituteur, le directeur de l'établissement, les enseignants spécialisés des Réseaux d'Aides spécialisées (RASED) de la circonscription, les instituteurs des classes d'initiation (CLIN), les assistants d'éducation et des emplois vie scolaire. L'accompagnement éducatif après les cours est également mobilisé pour la réussite scolaire. Il peut s'intégrer aux actions d'un PPRE et compléter l'aide individualisée.

Diverses actions concernent les enseignants des classes élémentaires et de collèges dans une logique d'individualisation de la prise en charge des élèves en difficulté. Par exemple, un document départemental « programme personnalisé de réussite éducative » et d'accompagnement des équipes dans sa mise en œuvre a été conçu comme support.

De plus, en phase avec le Plan académique national et afin de faire évoluer les méthodes de lecture et de prévenir les difficultés d'apprentissage, le Plan académique de formation (PAF) de Besançon des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation 2010-2011 intègre un volet prévention de l'illettrisme : formations des formateurs sur la problématique et la prévention de l'illettrisme, remédiation à l'illettrisme numérique, aider les élèves en difficulté de lecture, évaluer les compétences en maîtrise de la langue, etc, l'objectif étant de sensibiliser les enseignants à la prise en charge des élèves en difficulté.

Dans le cadre de son programme « Prévenir l'illettrisme », la Fondation SNCF soutient deux structures en Franche-Comté : la Confédération syndicale des Familles pour le projet d'animation « Jeux et lecture à l'ombre » autour des mots pour les enfants et leurs parents, et l'Association pour le développement de l'expression culturelle radiophonique (Adexpra) pour le projet « La radio à l'école » qui, grâce au studio « Radio Dijon campus », permet à des élèves du collège de participer à la conception d'émissions radiophoniques.

Plusieurs dispositifs ciblent le public des enfants du voyage, et plus largement des jeunes et adultes défavorisés. Le Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CASNAV) de Besançon élabore avec les différents acteurs de l'école, des sessions de formation pour ces publics. À la rentrée 2011, la transmission des documents de suivi inter-établissements pour >>>



## ZOOM

### ACTION LECTURE POUR PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE

Timothée Laine est écrivain et propose depuis plusieurs années des ateliers d'écriture pour des publics spécifiques.

Ces ateliers se déroulent sur trois ou quatre jours consécutifs dans la maison d'arrêt. Les détenus écrivent avec des petites contraintes (mots choisis par exemple) le deuxième jour rédigent, le lendemain reprennent les textes et les peaufinent puis les mettent en bouche pour une restitution finale avec Timothée Laine qui dit de la poésie contemporaine y compris la sienne. Dans certains ateliers les écrits des détenus font l'objet d'un livret.

Timothée Laine intervient depuis plusieurs années à Lure. Quatre à sept détenus participent à l'atelier d'écriture dans la bibliothèque. Les détenus ne sont pas tous familiarisés avec le livre et la lecture. Les écrits, sur le fond comme sur la forme, montrent que l'on peut surmonter des blocages. Les détenus les plus éloignés de l'écriture ont pu exprimer une sensibilité étonnante.

**Nota :** en Franche-Comté il y a 5 maisons d'arrêt de petite capacité (50 détenus) dans des locaux de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et une grande maison d'arrêt avec un quartier mineur à Besançon.

»» l'ensemble des élèves ayant fréquenté une classe d'accueil permet de faciliter les diagnostics et mises en œuvre de l'accompagnement personnalisé en lycée ou des PPRE en collège. Des actions sont également déployées par l'Association pour l'aide à la scolarisation des Enfants Tsiganes et Jeunes en difficulté (ASET Franche-Comté) avec la mise en place de camions-école dont la finalité est promouvoir la scolarisation des enfants du voyage, en collaboration avec les familles, les écoles publiques et privées, par la transmission des savoirs de base dans le cadre de la prévention de l'illettrisme. Enfin, le CRIF Formation & Conseil, également soutenu par le Conseil général du Doubs, a été lauréat 2010 de la Fondation SNCF pour son action de lutte contre l'illettrisme en direction des gens du voyage.

## Sensibiliser le grand public au livre et à la lecture

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) soutient des d'actions en direction des publics spécifiques (personnes placées sous-main de justice, handicapés, malades hospitalisés dans la durée) au travers de Contrat «villes-lecture», la diffusion du livre et des actions de promotion de la lecture, de formation des professionnels, des actions en milieu hospitalier ainsi qu'en milieu carcéral.

Plus précisément, la DRAC et l'Agence régionale de la santé (ARS) d'une part, la DRAC et la Délégation interministérielle à la sécurité privée (DISP) d'autre part, lancent chaque année des appels à projets autour de la lecture et de l'écriture en direction des établissements hospitaliers et pénitentiaires. Ainsi, en 2011, 5 ateliers d'écriture ont été soutenus : pour le cinéma au centre hospitalier spécialisé du Jura, un atelier de lecture et d'expression théâtrale au centre de réadaptation en addictologie de Bletterans (Jura), un atelier de lecture et conte au centre hospitalier spécialisé de Saint-Rémy (Haute-Saône), un atelier d'écriture de chansons à la maison d'arrêt de Vesoul et un atelier d'écriture poétique à la maison d'arrêt de Lure.

La DRAC a développé un partenariat avec Croqu'livre, centre régional de ressources sur le livre de jeunesse qui s'est donné pour objectif de lutter contre l'exclusion et l'illettrisme par des actions qui permettent l'accès à la lecture pour tous : de la petite enfance, âge de toutes les découvertes, à l'adolescence, moment charnière de ruptures, sans oublier les professionnels. De plus, le Centre propose de courtes formations pour mieux faire connaître la création qui s'adresse aux plus jeunes dans le cadre de partenariats avec les bibliothèques départementales.

Il est à noter que l'agence de coopération entre bibliothèques, ACCOLAD, propose parfois aussi des formations sur la lecture. En 2010, elle a proposé une journée sur l'illectronisme, de même qu'elle a lancé une bibliothèque solidaire avec les Restos du cœur de Besançon. Cette action a ensuite être transférée à la bibliothèque municipale. Une action du même type est en cours de montage avec la médiathèque départementale de la Haute-Saône et un autre partenaire de l'action caritative.

Par ailleurs, d'autres structures, telles que la Maison des Jeunes et de la Culture de Palente à Besançon, déploient des activités sociales : des stages d'orientation pour les jeunes, des sessions d'alphabétisation et lutte contre l'illettrisme, etc.

Enfin, de multiples activités culturelles sont également promues en Franche-Comté : des opérations de promotion de la lecture et l'écriture sur un plan pédagogique par un groupe d'animation départemental dans le Jura «maîtrise de la langue», le développement de projets avec des associations ou des partenaires privés (opération «Lire et faire Lire», par exemple), ou encore le pilotage et la promotion d'actions d'incitation à la lecture et à l'écriture dans les projets éducatifs locaux (PEL).

## 4

### UN CADRE D' ACTIONS ARTICULÉ AVEC DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES

- Le projet 2011-2014 de l'académie de Besançon intègre un volet prévention de l'illettrisme.
- L'axe 3 du Programme Opérationnel «Compétitivité Régionale et Emploi» 2007-2013 cofinancé par le Fonds social européen (FSE), «Renforcer la cohésion sociale et lutter contre les discriminations», doit favoriser le retour à l'emploi des jeunes et des adultes en difficulté ou défavorisés, notamment par des actions de lutte contre l'illettrisme.
- Le Contrat de projet Etat-Région (CPER) 2007-2013 de Franche-Comté finance des actions de lutte contre l'illettrisme dans son volet Emploi («accompagnement des mutations économiques, sociales et démographiques»).
- Il s'agit également, au travers du Contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) de mettre en place un socle commun de connaissances à tous les apprenants en mettant notamment en place des actions de lutte contre l'illettrisme.
- Le Contrat d'Objectifs et de Moyens Apprentissage (COM) 2011-2015 veut ouvrir des formations à de nouveaux publics, notamment aux jeunes en situation d'exclusion.

